



AFFILIATION À BIO SUISSE

Bienvenue chez Bio Suisse!

- Madame | Monsieur | Couple | Communauté d'exploitation entre générations | Autres

Prénom / Nom

Nom du / de la chef*fe d'exploitation

Nom de la ferme / institution

Rue..... Numéro.....

NPA / Localité Canton

Téléphone..... Portable.....

E-mail..... Page d'accueil.....

Diplôme professionnel agricole:

Numéro BTDA 1 Numéro BTDA 2

Souhaitez-vous recevoir des vignettes d'accompagnement des animaux? Oui | Non

Autre adresse postale

Rue Numéro

NPA / Localité Canton

Organisation membre (OM)*

***Vous trouvez les 32 organisations membre sur www.bio-suisse.ch. Si vous ne précisez rien, vous serez automatiquement attribuée à l'OM de votre région)**

Type actuel d'exploitation

- IP-SUISSE Ordonnance sur l'agriculture biologique Demeter
 PER

Organisme de contrôle

- bio.inspecta AG Bio Test Agro SA

Langue

- O D O F O I (Seconde langue: O D / O F)

Indications sur l'exploitation

Reconversion souhaitée au: 1^{er} janvier _____ (année)

Pour garantir une transparence du marché satisfaisante, Bio Suisse a besoin de quelques informations sur votre exploitation et sur le volume de la production attendue pour l'année suivante. Nous vous saurions donc gré d'indiquer les informations ci-après en rapport avec l'année prochaine et de saisir des estimations relatives au volume de la production et à la surface de culture. Merci pour votre coopération!

(Cocher tout ce qui convient)

- Exploitation agricole Exploitation d'estivage Exploitation horticole Exploitation viticole
SAU _____ ha _____ dont herbages ha _____ dont terres ouvertes
- Champignonnière Pisciculture Apiculture
- Zones de détente et espaces verts (sans production agricole)
Surface _____ ha
- Parcs privés et publics avec surface (sans production agricole)
Surface _____ ha
- Exploitation formatrice Transformation fermière Vente directe

Bovins	Nombre d'animaux	Porcs et petits ruminants	Nombre d'animaux	Volaille	Nombre de places pour
Vaches allaitantes		Porcs à l'engraissement	Places pour animaux	Poulettes	Places pour animaux
Vaches laitières		Porcs d'élevage	Places pour animaux	Poules pondeuses	Places pour animaux
Veaux d'engraissement (jusqu'à 6 mois)		Verrats d'élevage	Places pour animaux	Jeunes coqs (frères coqs)	Places pour animaux
Remontes d'engraissement		Brebis		Poulets de chair	Places pour animaux
Bœufs d'engraissement		Brebis laitières		Dindes	Places pour animaux
Bœufs d'engraissement au pâturage		Chèvres		Oies	Places pour animaux
Veaux d'élevage		Chèvres laitières			
Buffles					
Autres espèces animales, y compris nombre					

Total UGBF:

Affiliations obligatoires

Pendant la période de reconversion, les exploitations qui ont des vaches laitières doivent déjà être membres de l'une des six organisations du lait bio reconnues (OLB) ou s'inscrire auprès de Bio Suisse. Les exploitations en reconversion qui ne sont pas membres d'une OLB sont automatiquement considérées comme «inscrites auprès de Bio Suisse» lors de leur reconversion.

Organisation de producteurs de lait bio:	<input type="radio"/> BBG	<input type="radio"/> PROGANA	<input type="radio"/> Biomilchring ZMP
	<input type="radio"/> Züger/Forster	<input type="radio"/> Emmi-Biedermann	<input type="radio"/> Suisse Biomilch

Les exploitations qui produisent des porcelets ou des porcs à l'engraissement livrés au commerce de détail doivent participer à un Programme santé Plus reconnu par la branche et être membres d'une organisation de producteurs.

Organisation de producteurs de porcs bio:	<input type="radio"/> IG BSS	<input type="radio"/> Autre: _____
Programme santé Plus:	<input type="radio"/> SuisSano	<input type="radio"/> SuisKlein
		<input type="radio"/> Safety Plus

Données de production

	kg/an		kg/an		kg/an
Lait de vache		Lait de brebis		Lait de chèvre	
Poisson comestible (y compris espèce)		Miel (y compris nombre de colonies)			

Légumes / pommes de terre / herbes aromatiques / plantes ornementales (*indiquer la culture et la surface et cocher la forme de culture*)

Culture	Surface (a)	Forme de culture*	
		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA
		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA
		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA
		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA
		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA
		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA
		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA

* PC = plein champ, SA = sous abri

Fruits (cocher, indiquer la culture et la surface de culture)

	Culture	Surface totale (a) dont surface haute-tige (HT)	Forme de culture*	
Fruits à pépins de table	Pommes	Total: HT:	<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA
	Poires	Total: HT:	<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA
Fruits à cidre	Pommes	Nombre d'arbres:	Total: HT:	
	Poires	Nombre d'arbres:	Total: HT:	
Baies	Fraises		Total:	<input type="radio"/> PC <input type="radio"/> SA
	Framboises		Total:	<input type="radio"/> PC <input type="radio"/> SA
	Myrtilles		Total:	<input type="radio"/> PC <input type="radio"/> SA
	Groseilles		Total:	<input type="radio"/> PC <input type="radio"/> SA
	Mûres		Total:	<input type="radio"/> PC <input type="radio"/> SA
Fruits à noyau	Cerises		Total: HT:	<input type="radio"/> PC <input type="radio"/> SA
	Prunes		Total: HT:	<input type="radio"/> PC <input type="radio"/> SA
	Abricots		Total: HT:	<input type="radio"/> PC <input type="radio"/> SA
Autres cultures fructifères	Culture:	Total: HT:	<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA

* HT = haute-tige, PC= plein champ, SA = sous abri

Champignons

	Quantité prévue en kg	Forme de production*		
Champignons de Paris		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA	
Champignons nobles (pleurotes, shiitake, pholiote du peuplier, grifola, etc.)		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA	
Truffes		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA	
Autres:		<input type="radio"/> PC	<input type="radio"/> SA	

* PC = plein champ, SA = sous abri (correspond à une culture d'intérieur)

Viticulture (indiquer les cépages, la surface le genre de culture) Cépages	Surface (ha)	Raisin destiné à la vinification	Raisin de table
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Zones de détente et espaces verts privés et publics (p. ex. parcs)

(Installation et entretien, sans production agricole ou horticole de produits/matières premières)

Surface (ha)	Surface communale	Surface privée
	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Délais d'inscription:

- Annonce auprès du canton d'ici à la fin août pour les paiements directs (une annonce tardive est possible jusqu'à la fin de l'année dans la plupart des cantons).
- Inscription jusqu'au 30 novembre au plus tard auprès de Bio Suisse. Une reconversion bio n'est en principe possible qu'au début d'une année civile.
- Nous vous prions en outre de contacter votre organisme de contrôle et de certification et de conclure avec lui un contrat de contrôle et de certification.

Après réception de cette inscription, nous vous enverrons le contrat de production Bourgeon pour signature.

Lieu, date: Signature:

Nous vous prions de remplir ce formulaire et de nous l'envoyer par e-mail à:

administration@bio-suisse.ch

ou par voie postale à:

Bio Suisse
Administration
Peter Merian-Strasse 34
4052 Bâle